sEptEm 1014

BRIQUES DE PAREMENT CATÉGORIE I, U



## **TEXTURE, TYPE ET COULEUR**

La maçonnerie décorative (intérieure et/ou extérieure) est effectuée avec des briques de parement massives pas sablées avec une structure lisse et sans nervure. La teinte est jaune ivoire pas sablée dans la masse.

## **MATIÈRES PREMIÈRES, PRODUCTION ET VUES**

Ce produit entièrement naturel est fabriqué avec de l'argile alluviale du quaternaire provenant de la vallée de l'Escaut. La brique est formée dans un moule sablé en insérant un bloc d'argile qui est cuit à une température de 1150° La brique est une brique moulée à la presse massive sans renfoncements et avec une structure légère. Elle est libre de nodules de chaux ou autres. Elle présente au moins une boutisse et une panneresse sans fissure ou défaut qui serait nuisible à l'aspect global de la maçonnerie.

## **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Les briques de parement bénéficient des labels « CE » et « Benor » et présentent les caractéristiques suivantes :

## Marquage CE selon EN 771-1:2011 + A1:2015

Dimensions de fabrication (L xlxh)	: *220x72x52 mm
Quantité / m² avec un joint traditionnel	: ca. 68 (12 mm)
Quantité / m² avec un joint mince	: ca. 77 (6 mm)
Tolérance de taille	: T1
Taille écartée	: Rm (12/6/4) / sEptEm + Rm (8/4/4)
Masse volumique brute	: 1900 kg/m³ (+/- 20 %)
Résistance à la compression normalisée moyenne (cat I)	: > 30 N/mm²
Absorption d'eau (24 heures)	: < 8%
Absorption d'eau initiale (1 minute)	: < 1,5 kg/(m² . min ) lW2
Perméabilité à la vapeur d'eau	: μ = 50/100
Propriétés thermiques ( <b>\( \Lambda</b> 10, sec, 90/90)	: 0,69 W/mK (tableau 1 EN1745)
Durabilité (gel / dégel / résistance)	:F2
Sels activement solubles	: Classe S2
Réaction au feu	: Classe A1
Force de liaison (conformément à l'annexe C de la norme EN998-2: 2003	3) : NPD (performance non déterminée)

## Benormerk selon le PTV 23-002 (propriétés supplémentaires requises pour la Belgique)

Fleurs	: pas d'efflorescence (selon NBN B24-209)
résistance au gel	: F2 (selon EN 772-22)
Caractéristique	es : On considère dans le cas de briques destinées à la maçonnerie apparente que dans minimum 90% de la fourniture, au moins une panneresse et une boutisse ne présentent aucun dégât. Le nombre de briques avec défaut ne peut dépasser les 5%. Sont considérés comme défaut; la présence d'inclusions qui, par gonflement,

présentent aucun dégât. Le nombre de briques avec défaut ne peut dépasser les 5%. Sont considérés comme défaut; la présence d'inclusions qui, par gonflement, pourrait provoquer des éclats dans la surface de la brique, des fissures ayant une largeur = 0.2 mm reliant au moins deux arêtes. Tout dégât et défaut doivent toujours être signalés avant la mise en œuvre.

# propriétés supplémentaires selon BRL 52230 pour les Pays-Bas

NL BSB certificat : certificat IKB 1494



CATÉGORIE I, U

# sEptEm 1014

## Propriétés supplémentaires selon BRL 1007 pour les Pays-Bas

Classification selon le code euro : Groupe 1		
Résistance au gel	: Classe D	
Aspiration initiale de l'eau	: < 1,5 kg/(m².min) Classe IW2 (absorption modérée)	

## **MISE EN OEUVRE**

Mélangez simultanément 5 palettes. Enlevez les briques verticalement de chaque pile. La condition de la bonne composition du mortier a lieu en consultation avec le fournisseur du mortier. La maçonnerie fraîche doit être protégée à l'aide d'une couche imperméable.

\*Dimensions peuvent varier en fonction des productions. Pour la version la plus actuelle voir sur www.vandemoortel.be. Ce document n'est pas contractuel, il annule et remplace les précédents. Le fabriquant se réserve le droit de modifier la gamme de produits ou les caractéristiques des produits. L'utilisateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière version du texte descriptif.

## Photo du produit



